

# Rapport collectif

## SAE – Analyse de données, reporting, et datavisualisation

ABDERRAHMAN JENFI

07/06/25

Mathieu LOPES MOREIRA

Gabriel SAGOT

Théo PETIT



## Introduction

Ce rapport présente une analyse des accidents du quotidien réalisée à partir des données du projet MAVIE, en s'appuyant sur un tableau de bord Power BI permettant d'explorer les indicateurs clés relatifs à l'accidentologie et à la population concernée. Nous nous sommes concentrés sur les facteurs environnementaux durant cette analyse.

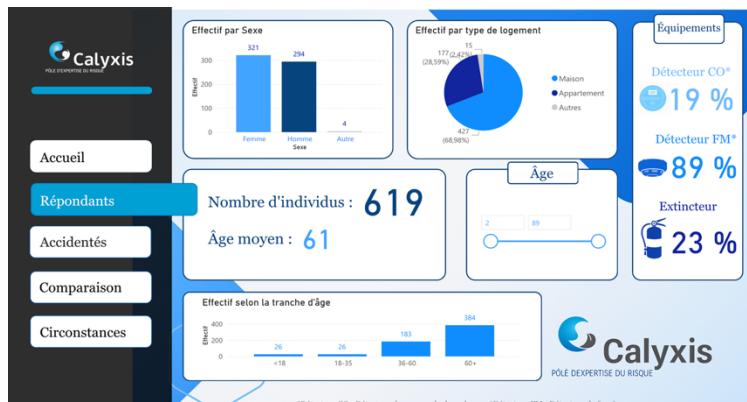
## Analyse des répondants

L'analyse des répondants montre une répartition presque équitable entre les femmes (321) et les hommes (294). On note la présence très faible d'individus s'identifiant comme "Autre" (4 répondants).

Cette répartition par sexe assure une représentativité globale des résultats.

Concernant l'âge, la majorité des répondants ont 60 ans ou plus (384), ce qui souligne l'importance des risques d'accidents domestiques pour cette catégorie de la population. Les autres tranches d'âge sont beaucoup moins représentées : 36-60 ans (183 répondants) et seulement 26 répondants pour les moins de 18 ans et les 18-35 ans.

L'âge moyen des répondants est de 61 ans. Ce chiffre confirme la nécessité de mettre en place des mesures de prévention adaptées pour les personnes âgées, notamment en matière d'équipements de sécurité comme les détecteurs de fumée ou de monoxyde de carbone. On remarque également que l'installation de détecteurs de carbone et d'extincteurs n'est pas un réflexe (<25% des répondants), tandis que le détecteur de fumée est opté pour près de 9 personnes sur 10.



## Analyse des accidentés

L'analyse des accidentés révèle des tendances intéressantes concernant le lieu, la gravité et le contexte des accidents recensés. On observe également que plus de 85 % des blessés appartiennent à la tranche d'âge 38-83 ans, ce qui montre que les accidents concernent principalement des personnes âgées. Sur le plan géographique, la majorité des accidents surviennent au domicile de la personne concernée.

Cette donnée met en évidence la nécessité d'interventions ciblées dans l'habitat, notamment en matière de prévention et d'aménagement sécurisé (escaliers, équipements adaptés). Les autres lieux (chez une autre personne, pleine nature, etc.) représentent une part minoritaire des accidents.

Concernant la prise en charge des victimes, la proportion de soignés varie entre 56 % et 72 % selon le sexe. À l'inverse, la proportion de blessés atteint jusqu'à 92 % pour les femmes, ce qui témoigne d'un risque élevé de blessures nécessitant un suivi médical.

Enfin, 25 % des accidentés ont souffert d'une « plaie », avec un taux de prise en charge atteignant 44 %.



## Analyse complémentaire

L'analyse des facteurs environnementaux met en évidence plusieurs éléments de risque liés au logement. La présence d'escaliers intérieurs, relevée dans plus de la moitié des logements (55%), constitue un facteur à surveiller dans la prévention des accidents domestiques. Le nombre de pièces du logement (10 à 16 pièces, ici filtré) peut aussi influencer la probabilité d'accidents, notamment en lien avec la mobilité des occupants. Concernant les lieux d'accidents,



relevée dans plus de la moitié des logements (55%), constitue un facteur à surveiller dans la prévention des accidents domestiques. Le nombre de pièces du logement (10 à 16 pièces, ici filtré) peut aussi influencer la probabilité d'accidents, notamment en lien avec la mobilité des occupants. Concernant les lieux d'accidents,

les espaces cuisine et les habitations extérieures apparaissent comme les plus concernés, ce qui invite à renforcer les mesures de sécurité dans ces zones. Enfin, l'analyse horaire révèle un pic d'accidents en milieu de journée (autour de 11 h) et une baisse significative en soirée, ce qui permet de cibler les moments les plus à risque.

## Conclusion

À travers cette analyse, nous avons pu mettre en évidence que les accidents de la vie courante concernent principalement les personnes âgées et surviennent le plus souvent au domicile. La présence d'escaliers intérieurs et le nombre de pièces dans les logements apparaissent comme des facteurs aggravants, tout comme certains moments de la journée plus propices aux accidents, notamment en milieu de journée. Ces résultats confirment la nécessité de mettre en place des mesures de prévention adaptées et de sensibiliser les populations les plus exposées, afin de limiter les risques et de réduire les conséquences des accidents domestiques.